

Paris, le 7 novembre 2012

## La solidarité ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la crise

**Les Assises du développement et de la solidarité internationale\* ouvertes par Pascal Canfin, ministre délégué chargé du développement, sont placées sous le signe du dialogue permettant ainsi d'associer l'ensemble des acteurs du développement à la rénovation de la politique française en la matière. A cette occasion, le Comité 21 invite l'Etat français à renforcer l'aide publique au développement, et ce, malgré la crise économique que nous traversons et à tenir ses engagements européens. La France doit impulser à l'échelle internationale une nouvelle dynamique, pour que développement et durable soient synonymes, dans la continuité des Objectifs du Millénaire.**

La crise est partout, et pourtant les territoires, comme les hommes et les entreprises, sont inégaux face à cette situation. Alors que depuis trente ans, près de 500 millions de personnes, surtout en Asie orientale, sont sorties de la pauvreté, un milliard d'autres souffrent encore de la faim dans le monde, et les contrastes entre et à l'intérieur des Pays ne se réduisent guère. Pour y remédier, les pays de l'Union européenne se sont fixés pour objectif d'affecter 0,7% de leur PIB en 2015 à l'aide internationale. Un chiffre déjà atteint par plusieurs pays du nord de l'Europe comme le Danemark, la Suède ou la Norvège. Pourtant la France accuse du retard ; seul 0,46% du PIB sera consacré au développement en 2013 (0,42 si on retire les annulations de la dette).

Le Comité 21 invite le nouveau gouvernement à tenir ses objectifs en définissant un calendrier précis pour atteindre les 0,7% à échéance 2015. « *Y renoncer maintenant, c'est faire une croix sur la réduction de la pauvreté mais aussi sur la paix et la sécurité dans les pays les plus en difficulté* » déclare Gilles Berhault, Président du Comité 21. A cet égard, l'association soutient l'Etat Français dans la recherche de financements innovants à l'échelle internationale, dont la taxe sur les transactions financières.

Le Comité 21 encourage également la coopération française à se saisir des questions de développement durable, en intégrant un volet environnemental aux Objectifs du Millénaire (OMD). Si des progrès substantiels ont été accomplis grâce aux OMD, l'approche globale du développement durable dans ses dimensions environnementale et sociale était absente et certains objectifs ne sont pas encore atteints. « *La France doit se saisir des Objectifs de développement durable (ODD) qui seront débattus au sein du forum de haut-niveau mis en place suite au Sommet de Rio+20* » affirme Gilles Berhault.

Le Comité 21 entend également défendre la voix des collectivités dans les actions de coopération internationale, d'autant que les États ne pourront avancer seuls pour soutenir le développement de certaines régions du monde.

\* *Les Assises du développement et de la solidarité internationale réuniront du mois de novembre 2012 au mois de mars 2013 l'ensemble des acteurs du Nord et du Sud – Etat, ONG, syndicats, entreprises, fondations, collectivités territoriales, parlementaires, organismes de recherche, services de l'Etat. Elles sont pilotées par Pascal Canfin, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du développement.*  
[Pour en savoir plus](#)

Le Comité 21, premier réseau d'acteurs du développement durable, informera ses adhérents par le biais de sa newsletter mensuelle, Infos 21, des débats des Assises, axés sur cinq chantiers visant à rénover la politique française d'aide au développement :

- Quelle vision du développement après 2015, horizon fixé par les Nations unies pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement ?
- Par quels moyens renforcer l'efficacité et la transparence de l'aide ?
- Comment accroître la cohérence des politiques publiques en faveur du développement ?
- Comment renforcer les partenariats avec les acteurs non-gouvernementaux du développement et de la solidarité internationale ?
- Quelle place pour l'innovation et la recherche dans les politiques de développement ?

### Contacts :

Antoine Charlot, directeur général adjoint – 06 63 28 89 91 – [charlot@comite21.org](mailto:charlot@comite21.org)

Christine Delhaye, responsable de la communication – 01 55 34 75 23 – [delhaye@comite21.org](mailto:delhaye@comite21.org)